

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel, tenue **mercredi, le 20 juillet 2016**, à la salle communautaire sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, à 11 heures, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.

**Sont présents :**

Madame Doris Larose et messieurs Gaëtan Lalande, Daniel Berthiaume et Noël Picard.

**Sont absents :**

Messieurs Michel Longin et Gilles Payer ont motivé leur absence.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Claire Diné, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous les membres du conseil ont bien reçu l'avis de convocation transmis dans les délais prescrits.

**L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

1. Ouverture de la séance;
2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire;
3. Autorisation à présenter des projets (4 résolutions distinctes) au *Programme de Réhabilitation du réseau local – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local*;
4. Mandat à Cima + pour la préparation de plans et devis et estimations pour les travaux prévus dans les secteurs suivants : Grande-Baie, Preston et Lac-Doré Nord;
5. Modification de la programmation présentée pour la TECQ;
6. Période questions;
7. Fermeture de la séance.

**1. OUVERTURE DE LA SEANCE**

2016-07-18121

**Ouverture de la séance**

**Il est résolu à l'unanimité**

D'ouvrir la séance à 11 h 05.

**ADOPTÉE**

**2. RENONCEMENT À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS  
TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

2016-07-18122

**Renoncement à la rémunération supplémentaire des élus**

**CONSIDÉRANT QUE** la convocation de cette assemblée extraordinaire coïncide avec la tenue de la plénière régulière;

**Il est résolu unanimement**

**QUE,**

les membres du conseil municipal renoncent au paiement de la rémunération supplémentaire pour la tenue d'une séance extraordinaire.

**ADOPTÉE**

**3. AUTORISATION À PRÉSENTER DES PROJETS  
AU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU LOCAL – VOLET II  
ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS / RÉSEAU ROUTIER LOCAL;**

2016-07-18123

**Présentation de projets – Programme Réhabilitation du réseau routier local – Accélération des investissements sur le réseau routier local**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Duhamel a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Duhamel désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur du Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux touchent 4 secteurs et que le Conseil souhaite que tous les secteurs fassent l'objet d'une demande;

**CONSIDÉRANT QUE** les demandes présentées au MTMDET sont évaluées de façon continue, sur la base du principe « premier arrivé, premier servi », le Conseil autorise la présentation des quatre projets dès que les estimés révisés sont prêts;

**POUR CES MOTIFS :**

**Il est résolu unanimement**

**QUE,**

le Conseil de la Municipalité de Duhamel autorise la présentation des demandes d'aides financières et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

**ADOPTÉE**

**4. MANDAT À CIMA + POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS ET ESTIMATIONS POUR LES TRAVAUX PRÉVUS DANS LES SECTEURS SUIVANTS : GRANDE-BAIE, PRESTON ET LAC-DORÉ NORD**

2016-07-18124

**Mandat à la firme Cima +  
Plans et devis et estimations pour les chemins admissibles au  
programme de Réhabilitation du réseau local – Volet II**

**CONSIDÉRANT QUE** le 14 juillet 2016, la firme Cima + a déposé une offre de service professionnel pour la préparation de plans et devis pour le secteur Grande-Baie, ainsi que pour l'estimation des coûts associés aux travaux prévus dans les secteurs Preston et Lac-Doré Nord, y incluant la portion non subventionnée pour le Lac-Doré Nord qui représente 1.6 km;

**CONSIDÉRANT QUE** ces services sont requis pour la présentation des demandes dans le cadre du programme de Réhabilitation du réseau local – Volet II Accélération des investissements pour le réseau routier local;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est résolu unanimement**

**QUE,**

le Conseil accepte l'offre de Cima +, datée du 14 juillet 2016 et portant le numéro de référence GP16196, au coût 8 300,00\$, plus les taxes applicables, et autorise le directeur général adjoint et directeur de la gestion du territoire, Monsieur Daniel René, à signer cette offre;

**QUE,**

cette dépense s'applique au poste budgétaire 02-320 00 411.

**ADOPTÉE**

**5. MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION DE LA TECQ**

2016-07-18125

**Modification de la programmation - TECQ**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Duhamel a déposé sa programmation pour le programme TECQ et que celle-ci a été approuvée;

**CONSIDÉRANT QUE** cette programmation doit être modifiée afin de tenir compte des intentions du Conseil de procéder à des travaux dans différents secteurs;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est résolu unanimement**

**QUE,**

la programmation présentée au programme TECQ soit modifiée afin d'y inclure les travaux d'amélioration de chemins prévus dans les secteurs Camille-Poliquin, Grande-Baie, Preston et Lac-Doré Nord, travaux admissibles à une subvention dans le cadre du programme « Accélération des investissements sur le réseau routier local » (AIRRL).

**ADOPTÉE**

**6. PÉRIODE DE QUESTION**

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2016-07-18126

**Levée de la séance**

**Il est résolu à l'unanimité**

**QUE,**

la séance soit et est levée à 11 h 30.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
David Pharand  
Maire

\_\_\_\_\_  
Claire Dinel  
Directrice générale et sec.-très.